

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
4 décembre 2025

PUBLIE LE :
08 DEC. 2025

Délibération n°251204-2 : Compte-rendu des actes administratifs de la Présidente

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le vingt-six novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Port-Marly, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Clarissee ZANN**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025

PRESENTS

LE PECQ

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLANTE

LE PORT-MARLY
MARLY-LE-ROI

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
Clarissee ZANN, PRESIDENTE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ

Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLANTE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Betty MILLET-MARCEROU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Madame Tempez donne pouvoir à la Présidente

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
Délégués présents	:	4
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	5

OBJET : COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRESIDENTE**RAPPORTEUR** : La Présidente**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23.

CONSIDERANT l'obligation pour la Présidente de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le Comité Syndical dans sa délibération en date du 24 juin 2024.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

PREND ACTE des décisions qui suivent :

Décision n° 2025-13 :

OBJET : Marché MC25B - Location d'un véhicule utilitaire affecté à l'agent de maintenance des bâtiments mutualisés - Signature

Il a été décidé d'autoriser la location d'un véhicule utilitaire 3 m³ type KANGOO EXPRESS auprès de la société ADA, sise 10/14 avenue du Général Leclerc, 78230 Le Pecq – Siret n°829 468 412, pour une durée initiale d'un mois, reconductible par tacite reconduction par période de 28 jours, jusqu'à la livraison effective du véhicule acquis par le syndicat.

Le tarif applicable est de 888 € TTC par période de 28 jours, incluant 1 500 km. Les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,30 € TTC/km.

Le véhicule sera affecté à l'agent de maintenance des bâtiments mutualisés, exclusivement pour les besoins de service.

La dépense correspondante sera imputée au budget du syndicat intercommunal.

Décision n° 2025-14 :

OBJET : M57 Fongibilité des crédits : Décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

Il a été décidé effectuer les virements de crédits suivants :

Objet	Section	Dépenses	Chapitre	Nature
Caution véhicule de location agent technique	Investissement	3 000,00	27	275
Caution véhicule de location agent technique	Investissement	- 3 000,00	23	2313

Décision n° 2025-16 :

OBJET : Achat de nouveaux produits destinés à la vente

Il a été décidé :

- d'acquérir et de vendre les produits mentionnés ci-dessous :

ARTICLE	FOURNISSEURS	PUA TTC	PUV TTC
Tasse à café différents motifs	Images d'Orient	4,05€	8€
Carnet rigide	Pictura	5,40€	8€
Marque page origamo	Pictura	3,84€	7€
Mug différents motifs	Cartes d'Art	5,40€	11€
Memory	Cartes d'Art	5,40€	11€
Règles en bois différents motifs	Cartes d'Art	2,34€	4,5€
Plaque en pierre	Eric Lenfant	15,74€	29€
Boule à neige Monte-Cristo	Les Éditions Lucine	9,6€	20€

- d'acquérir et de vendre les livres mentionnés ci-dessous, en accord avec le prix de vente conseillé et/ou imposé par l'éditeur :

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20251208-251204-2-DE
Date de télétransmission : 08/12/2025
Date de réception préfecture : 08/12/2025

ARTICLE	FOURNISSEUR	PUA TTC	PUV TTC
Borgia – Alexandre Dumas	Archipoche	7,16€	8,95€

Fait à Marly-le-Roi, le : *8/12/2025*

Transmis en Préfecture et affiché le : *8/12/2025*.

Pour Extrait Conforme

Marie-Claude CARLIER
Secrétaire de séance

Clarissee ZANN
Présidente du Syndicat Intercommunal

